

## DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 juin 2026

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 30                | 19       | 23                        |

| Vote            |
|-----------------|
| A l'unanimité   |
| Pour : 23       |
| Contre : 00     |
| Abstention : 00 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
SOUS PREFECTURE  
D'ISSOUDUN  
Le : 29/06/2026  
Et  
Publication ou notification du :



L'an 2026 le 25 juin à 18h30, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni dans la salle des fêtes de Chouday, sous la présidence de M. CHABANCE Fabrice, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 17 juin 2026.

**Présents** : M. CHABANCE Fabrice, Président, Mmes BERTRAND Marie-Laure, FOUQUET Anita, LE BRETON Isabelle, MALLET Armel, PAZOS-MONVOISIN Sonia, MM : BONAMY Christian, BONNET Michel, GONNET Arnaud, HERAULT Michel, JOLY Sylvain, LABLANCHE Francis, LE JOSSEC Didier, NORMAND Franck, PRZYBYLSKI David, VALOIS Philippe, VAN REMOORTERE Éric, VILLALDEA-AVILA Raphaël.

**Suppléant** : M. CHATON Laurent (de Mme JABMEAU AUCLAIR Élodie).

**Excusée ayant donné procuration** : Mme CIRRE Marie-Line à M. NORMAND Franck, M. HÉNAULT Bertrand à M. JOLY Sylvain, M. LAUVERGEAT Patrice à M. VILLALDEA-AVILA Rafaël, Mme PHILIPPE Séverine à Mme PAZOS-MONVOISIN Sonia.

**Excusés** : M. JOLIBERT Bertrand, M. LAMBERT Jacques, Mme LEROUÉIL Séverine, M. MAURICEAU Christophe.

**Absents** : Mme LHERAULT Camille, M. MNICH Pascal, M. TAILLANDIER Michel.

**A été nommé secrétaire** : M. GONNET Arnaud

### 260626\_11 : Commission d'Appel d'Offres

**Rapporteur** : Fabrice CHABANCE

**Service support** : DGS

#### Présentation :

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres ;

Conformément aux dispositions en vigueur, la Commission d'Appel d'Offres est présidée de droit par le Président du SICTOM de Champagne Berrichonne et comprend cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus parmi les membres du Comité syndical.

Avis du bureau du 09 juin 2026 : Favorable

#### **Délibération :**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1414-2 et suivants ;

**Vu** le Code de la commande publique ;

**Vu** les statuts du SICTOM de Champagne Berrichonne ;

**Considérant** qu'il convient de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;